

Communiqué de l'intersyndicale Education du 22 janvier 2022 :

**Une reprise dans un contexte sanitaire sous tension !**

L'intersyndicale Éducation Nationale CFTC-EPR, CGTR Educ'Action, FNEC-FP FO, FSU, SAIPER-UDAS, SGEN-CFDT, SNALC, SUD EDUCATION, UNSA EDUCATION et la FCPE a été reçue le mercredi 19 janvier par la rectrice à quelques jours de la reprise des cours à La Réunion.

Alors que la grève du jeudi 13 janvier dans l'Education nationale a été un succès historique, les mesures annoncées par le gouvernement ne sont pas à la hauteur d'une rentrée sereine dans notre académie et ne permettront pas de calmer la colère des personnels épuisés par toutes ces contre réformes dans le contexte sanitaire actuel.

Au-delà du protocole Blanquer qui a mis le feu aux poudres, c'est un immense ras-le-bol, un rejet énorme accumulés qui ont explosé. Rejet des politiques de sape, de destruction de l'école, rejet des suppressions de postes imposées année après année par le ministre Blanquer.

Le recours essentiellement à des emplois précaires et sous-payés, sans aucune garantie de recrutement est bien loin des revendications exprimées lors de cette journée de grève.

Alors que le ministre annonçait dans tous les médias une aide à la direction pour les directeurs d'école, la réalité est toute autre : recrutement d'un personnel administratif en CDD par circonscription dans le 1<sup>er</sup> degré (22 en tout) alors que nous avons 500 écoles !

Sur la question des postes et des recrutements immédiats, le ministre a annoncé que des enseignants seront recrutés sur la liste complémentaire en tant que fonctionnaires dans le 1<sup>er</sup> degré : aucune annonce concrète ne nous a été faite à quelques jours de la reprise !

L'augmentation des heures pour les assistants d'éducation pour assurer la continuité pédagogique et de quelques contractuels enseignants ne sont pas une réponse aux revendications des personnels exigeant un recrutement immédiat et à hauteur des besoins de personnels sous statut dans les écoles, les établissements et les services !

Tous les personnels absents doivent être remplacés par des enseignants sous statut ! Aucune fermeture de poste ou de classe ne doit avoir lieu lors des opérations de carte scolaire ! Toutes les ouvertures nécessaires doivent être prononcées.

Nos organisations représentatives des personnels et des parents d'élèves réaffirment l'importance d'une école ouverte pour permettre l'accueil dans les meilleures conditions possibles de tous les élèves.

Cependant, les choix faits par le ministre de l'Éducation Nationale permettent uniquement l'ouverture d'une Garderie Nationale où parents et personnels doivent se débrouiller seuls.

La mobilisation a ébranlé le gouvernement, il faut maintenant leur faire entendre raison. Le compte n'y est pas et ces réponses ne sont pas à la hauteur de la colère qui s'est exprimée ce 13 janvier.

**Dans ce contexte, les organisations syndicales CFTC-EPR, CGTR Educ'Action, FNEC-FP FO, FSU, SAIPER-UDAS, SNALC, SUD EDUCATION et l'association des parents d'élèves la FCPE appellent plus que jamais les personnels à se réunir en assemblée générale, à lister leurs besoins, à refuser les suppressions de postes et à discuter des moyens efficaces pour gagner sur toutes les revendications.**

**La défense de l'école publique c'est l'affaire de tous !**

**Rejoignons les salariés du privé, et des autres agents de la Fonction publique également victimes des mesures gouvernementales lors de la grève et la manifestation interprofessionnelle du jeudi 27 janvier à St Denis, pour les salaires, les postes à l'École, dans tous les services publics et de meilleures conditions de travail.**